

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 31 janvier 2020

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 11 février 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 février 2020

TRANSPORTS ET MOBILITE – EXPERIMENTATION D'UNE SOLUTION DE COVOITURAGE - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS EXPERIMENTATION DE SOLUTIONS DE MOBILITES INNOVANTES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Christian BREMAUD à Jean-Michel BEAUDIC, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Michel PANIER, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 FEVRIER 2020

TRANSPORTS ET MOBILITE – EXPERIMENTATION D'UNE SOLUTION DE COVOITURAGE - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS EXPERIMENTATION DE SOLUTIONS DE MOBILITES INNOVANTES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'appel à projets « expérimentation de solutions de mobilité innovantes » soutient les initiatives permettant l'expérimentation sur un territoire de Nouvelle-Aquitaine, en conditions réelles et en plaçant l'utilisateur au cœur de la démarche, de services, produits ou technologies innovants en matière de mobilité et de transport de personnes ou de marchandises. Il vise aussi bien des projets en phase de structuration (phase préalable d'étude et de faisabilité stratégique, technique, juridique et financière du projet) que des projets prêts à être mis en œuvre. Deux relevés de dossiers sont prévus en février et en mai 2020.

Dans le cadre de la politique de mobilité durable du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais ainsi que des demandes exprimées par les employeurs et des enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial, il convient d'offrir sur le territoire des alternatives à l'autosolisme et limiter les impacts des trajets pendulaires domicile-travail.

Fin 2018, le gouvernement adoptait pour une durée de trois ans un dispositif expérimental exonérant de publicité et de mise en concurrence les achats publics innovants.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé d'expérimenter pendant 1 an la solution de covoiturage domicile-travail de Klaxit, avec pour objectifs de :

- créer la colonne vertébrale d'un réseau de covoiturage en mettant en œuvre la méthodologie proposée par Klaxit (application smartphone dédiée + accompagnement au changement) sur toutes les zones d'activités de l'agglomération. Un accompagnement se fera au sein des principaux employeurs du territoire, des formations de référents seront organisées pour les entreprises volontaires et un guide sera mis à disposition de tous les employeurs du territoire ;
- proposer un cofinancement incitatif des trajets pour le passager et ainsi massifier l'usage ;
- ouvrir cette nouvelle offre de mobilité à l'ensemble des habitants du territoire par le biais d'une communication grand public et une intégration dans les outils de recherche d'itinéraires.

Le coût de l'expérimentation sur 1 an est estimé à 82 000 € HT. Le dispositif « appel à projets expérimentation de solution de mobilités innovantes » propose une aide maximale de 200 000 € par projet et un taux maximum de 80% des dépenses éligibles.

Il est proposé de solliciter la région Nouvelle-Aquitaine selon le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES EN EUROS EN HT		RECETTES EN EUROS EN HT	
Coût de l'expérimentation klaxit pour 1 an	82 000 €	Subvention Région Nouvelle-Aquitaine, appel à projet « solutions de mobilités innovantes »	65 600 €
		Autofinancement CAN	16 400 €
TOTAL HT	82 000 €		82 000 €

Les crédits seront inscrits au budget annexe Transports 2020 selon les résultats de l'appel à projets.

Le dossier de candidature est annexé à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider la candidature de la CAN à l'appel à projet de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Adopter le plan de financement prévisionnel ci-dessus et autoriser le Président ou Membre du Bureau Délégué aux Transports à solliciter le financement de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Autoriser le Président ou Membre du Bureau Délégué aux Transports à signer le dossier de candidature et tous les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain LECOINTE


Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL A PROJETS MOBILITES INNOVANTES

Visuel (logo...)	Nom du porteur	Nom du projet
	Communauté d'agglomération du Niortais	Expérimentation d'une solution de covoiturage pour les salariés et étudiants de Niort-Agglomération

A- COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE

Le présent dossier complété et signé	
Cas d'un co-dépôt : Le collectif devra identifier un chef de file responsable de la candidature. Pour chaque co-déposant, fournir également les renseignements demandés aux paragraphes B, D (part portée par le partenaire), E et F.	<input type="checkbox"/>
Une lettre de candidature officielle antérieure au démarrage de l'action	<input type="checkbox"/>
La preuve légale de l'existence de la/les structure(s) (copie de la parution au JO pour les associations, extrait Kbis de moins de 3 mois pour les autres structures ...)	<input type="checkbox"/>
La liste des personnes chargées de l'administration de la structure (composition du conseil, du bureau, ...)	<input type="checkbox"/>
Le dernier rapport d'activité approuvé	<input type="checkbox"/>
Pour les structures appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilan des entreprises du groupe	<input type="checkbox"/>

Ce dossier de candidature est un premier recueil d'informations qui va permettre aux services de la Région de prendre connaissance de votre projet et d'étudier au mieux la manière dont la Région peut accompagner celui-ci.

Ce document est à **remplir** et à **retourner** de préférence par courrier électronique à l'adresse suivante :

ami-mobilite-innovante@nouvelle-aquitaine.fr

Ce dossier pourra être complété ultérieurement par tous documents nécessaires à la Région pour assurer l'instruction de cette candidature.

L'octroi ou non d'une aide publique reste un pouvoir discrétionnaire de la collectivité territoriale. En aucun cas, le dépôt d'un dossier ne vaut accord ni même promesse de financement. Aucune dépense engagée antérieurement à la date de candidature ne pourra être prise en compte.

L'attribution de toute aide publique est subordonnée à une vérification des conditions légales ainsi qu'à une appréciation de son opportunité économique et de sa valeur en termes d'équité sociale et de qualité environnementale.

Enfin, les dispositifs régionaux font l'objet d'une évaluation au titre de laquelle des informations seront susceptibles d'être recueillies auprès des entités bénéficiaires d'une aide, plusieurs années après son attribution.

B- PRESENTATION DU CANDIDAT

B1/ IDENTITE DU CANDIDAT

Nom ou raison sociale : Communauté d'Agglomération du Niortais			
<input type="checkbox"/> Entreprise inscrite au Répertoire des Métiers <input type="checkbox"/> Entreprise inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés			
Forme juridique de la structure : <input type="checkbox"/> Entreprise précisez : Cliquez ici pour entrer du texte. <input type="checkbox"/> Groupement d'intérêt public (GIP) <input checked="" type="checkbox"/> Personne publique (à préciser) : Communauté d'Agglomération <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : Cliquez ici pour entrer du texte.			
N° SIRET : 200 041 317 00047		Date de création ou de reprise : Périmètre actuel depuis le 1^{er} janvier 2014	
Adresse du siège social : 140 rue des Equarts - CS 28770 - 79027 NIORT Cedex Si différent, adresse de l'établissement régional : Cliquez ici pour entrer du texte.			
Activité, objet social : EPCI		Code NAF : Cliquez ici pour entrer du texte.	
Site Internet :		www.niortaglo.fr	
Chiffre d'affaires : Ou Budget (pour une personne publique) : 131 627 M€			
Appartenance à un (des) réseau(x)		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, précisez le ou lesquels : Cliquez ici pour entrer du texte.	
Au 31 décembre de l'année écoulée :			
Effectifs en nombre de salariés ou d'agents :	CDI	CDD	Autres
Effectifs en ETP:			
Pour les associations :	Nombre d'adhérents		Dont PME régionales
Représentant légal	Nom / Prénom : Jérôme BALOGE		
Coordonnées	Fonction : Président		
	Tél. : 05 17 38 79 00		

Responsable(s) à contacter pour le projet :

Responsable technique

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél. :

Adresse électronique :

Responsable administratif et financier

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél. :

Adresse électronique :

TVA : régime du porteur : assujetti

Oui

Non

Partiellement assujetti au taux de %

Régime auquel sont soumises les dépenses du projet : le porteur récupère-t-il la TVA pour ce projet ?

Oui

Non

Proratisée au taux de % de récupération

Capital social :

Dont capital social libéré :

Pour une entreprise :

Le capital est-il détenu à 25 % ou plus par une autre entreprise ?

Oui

Non

L'entreprise et/ou le dirigeant détiennent-ils au moins 25 % du capital d'une ou plusieurs sociétés ?

Oui

Non

Si OUI à l'une de ces deux questions, fournir un organigramme détaillé précisant l'effectif de la société, le chiffre d'affaires et le total bilan des deux derniers exercices comptables

B2/ PRESENTATION DU CANDIDAT

Présentation générale

Historique, principales activités, produits et services, moyens humains et techniques, implantation géographique

Le 1^{er} janvier 2014 s'est créée la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), née de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes Plaine de Courance étendue à la commune de Germond-Rouvre.

A ce jour, la Communauté d'Agglomération du Niortais regroupe 40 communes sur 821 km². Situé au sud-ouest des Deux-Sèvres, au sein de la Nouvelle Aquitaine, le territoire de l'Agglomération s'inscrit dans l'aire urbaine de Niort, chef-lieu du département et compte 120 806 habitants.

La Communauté d'Agglomération compte trois catégories de compétences : obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, transports), optionnelles (assainissement, voirie, etc.) et facultatives (enseignements supérieur, culture, etc.).

Axes stratégiques

Stratégie de développement, répartition du CA, typologie des clients/adhérents, cibles,...
Ou Grands axes des politiques mises en oeuvre, ...

En matière de mobilités, l'agglomération du Niortais conduit un programme ambitieux qui répond aux enjeux régionaux de mobilité innovante.

Adossé au Plan Climat Air Energie Territorial et au Schéma de Cohérence Territorial, l'Agglomération développe de nombreuses solutions de mobilités innovantes :

- Schéma directeur d'infrastructures cyclables permettant d'établir un programme important d'investissement pour créer de nouvelles liaisons entre les zones d'habitat et les pôles générateurs de déplacements (zones d'emplois, d'études, de loisirs, de commerces) et de déployer des abris vélos sécurisés à proximité des arrêts de bus dans les communes du territoire ;
- Création d'un service de vélos en location longue durée avec une augmentation régulière de la flotte (400 au 1^{er} juillet 2019 et 800 à la fin du 1^{er} trimestre 2020), diversification des équipements proposés (vélos cargos, trottinettes) et avec une évolution solidaire de la tarification (étudiants et demandeurs d'emplois) ;
- Innovation par la mise en place d'un service de location de vélos en libre service avec possibilité d'électrifier les vélos par la mise en place d'une batterie louée par les usagers (50 vélos, 6 stations et 80 emplacements) ;
- Transition énergétique de sa flotte de bus au diesel par des navettes électriques et des bus au biogaz ;
- Lancement d'un vaste plan de création de points intermodaux et de covoiturage dans les communes du territoire couplé à l'implantation de parcs relais en périphérie du cœur d'agglomération afin de faciliter l'intermodalité et l'utilisation des transports collectifs ;
- Développement d'outils et d'équipements permettant une information digitale, de qualité, en continue et pour tous sur l'ensemble de l'offre mobilité proposée sur le territoire.

L'expérimentation présentée dans le présent dossier s'inscrit dans cette démarche globale et complète l'offre de services mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération.

C- DESCRIPTION DU PROJET

C1/ INTITULE DU PROJET :

Résumé en quelques lignes

Expérimentation d'une solution de covoiturage domicile-travail pour les salariés des entreprises et les habitants de l'agglomération du Niortais. Klaxit propose une application comprenant des fonctionnalités permettant de créer le covoiturage de masse (ajustement des détours, assurance « retour maison ») ainsi qu'un accompagnement des entreprises par le biais d'ateliers ou de formation de référents. L'innovation consiste également à tester le cofinancement des trajets pour massifier la pratique et intégrer l'outil aux calculateurs d'itinéraires déployés localement. L'objectif sera également de tester des modalités de mise en place du forfait mobilité durable avec les entreprises volontaires. Il s'agit d'offrir une solution de déplacement économique aux administrés et améliorer la desserte du territoire.

Niveau de maturité du projet

Dossier de demande de financement de pour le projet

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020
12/02/2020 4 | 16

Cette candidature correspond à une phase visant à :

- Passer de l'idée au projet : étude d'opportunité et faisabilité, ...
- Entrer en expérimentation : préparation, déploiement, analyse, ...

En fonction de la maturité du projet, il s'agira a minima de renseigner ci-après les éléments disponibles, les interrogations adressées dans la candidature, et le cas échéant les actions proposées pour répondre à l'ensemble de ces questions.

C2/ GENESE ET OBJECTIFS DU PROJET

Quelle est l'origine de la dynamique d'innovation proposée (genèse du projet, contexte réglementaire, technique, politique, local, ...) ?

(ex. : opportunité liée à un projet d'investissement, problème à résoudre, volonté politique d'anticipation et de contribution aux transitions, ...)

Détailler les aspects spécifiques au projet.

Le territoire de l'Agglomération du Niortais a déjà expérimenté une plateforme classique de covoiturage, sans toutefois que ce dispositif ne permette d'atteindre une masse critique suffisante pour créer une véritable alternative à l'autosolisme sur le territoire (créé en septembre 2017, elle rassemble aujourd'hui 250 inscrits).

L'expérimentation permettra de tester l'effet incitatif d'une nouvelle solution comprenant une application dite de covoiturage dynamique, un accompagnement des entreprises ainsi que du cofinancement afin d'en découvrir l'effet levier.

Quels sont les enjeux, problématiques, besoins adressés ?

(ex : résoudre des difficultés de déplacement de populations fragiles, réduire la congestion aux heures de pointe, ...)

Détailler les aspects spécifiques au projet.

Répondre aux enjeux du PCAET (Axe 2 du PCAET : Vers le développement d'une offre alternative de mobilité à faible émission de gaz à effet de serre – Objectif : Diminuer le nombre de déplacements et privilégier les transports collectifs ou doux).

Répondre à un besoin des entreprises du territoire souhaitant s'engager dans un plan d'actions ambitieux dans le cadre de leur plan de mobilité.

Quels sont les objectifs recherchés, les principaux résultats attendus ?

Réduire la congestion automobile, proposer une solution alternative à l'autosolisme, améliorer la qualité de l'air, fédérer les salariés autour de la pratique du covoiturage, inciter au changement de comportement, réduire la consommation d'énergie fossile et les émissions de Gaz à effet de serre.

Publics cibles, bénéficiaires (caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République - ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination -)

Salariés des entreprises et habitants de l'agglomération du Niortais.
Accompagnement ciblés des entreprises.

C3/ PARTENAIRES ET GOUVERNANCE

Liste des partenaires

nom de la structure	statut juridique	domaine d'activité	rôle et apport dans le collectif (technique, financier)	implication dans la gouvernance (oui/non)	contact (nom, fonction, coordonnées)
KLAXIT	entreprise	covoiturage domicile-travail	technique	Oui	David di Nardo Directeur du développement 01 84 17 64 49 06 78 04 84 39
Entreprises du territoire				Oui	
Syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilités	Syndicat mixte	Coordination des services de transports, de l'information et la tarification multimodale, l'échelle du bassin de la Région Nouvelle Aquitaine	Fédérateur, coordination entre plusieurs territoires (Poitiers / La Rochelle) afin d'expérimenter un outil commun qui sera intégré au calculateur multimodal Modalis	Non	Jérôme Kravetz Directeur 06.84.62.67.76

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020

Comment se structure la gouvernance du projet ?

Contractualisation entre l'Agglomération et KLAXIT, puis déploiement de la solution sur le territoire (prise de contacts des entreprises de plus de 100 salariés, organisation d'ateliers, formation des référents des entreprises entre 300 et 100 salariés) et enfin communication élargie à tous les habitants / salariés du territoire.

Y a-t-il d'autres parties prenantes à associer au projet ?

Notamment, manque-t-il au moment de la candidature au présent AAP un partenaire indispensable à la consolidation amont du projet (profil ?) ?
Quelles démarches sont prévues pour consulter et/ou mobiliser et/ou intégrer au projet les parties prenantes restant à associer (usagers par exemple) ?
Quels sont les freins éventuels à lever ?

Entreprises et administrations du territoire de plus de 100 salariés
Syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilité
Club d'entreprises / Niort Tech / Niort industries

Est-il prévu une évolution du portage et/ou mode de gouvernance du projet ? Laquelle ?

Non

C4/ CARACTERE TERRITORIAL

Quel territoire est concerné par l'expérimentation (définition du périmètre géographique) ?

Les territoires habités par les actifs travaillant sur l'agglomération du Niortais (agglomération du Niortais + territoires voisins)

En quoi le projet permet-il d'offrir une solution adaptée aux besoins du territoire identifié ?

(Eléments de diagnostic, participation de « destinataires finaux » à la conception du projet.)

Le service Observatoire et stratégie territoriale de l'Agglomération du Niortais a analysé les données de l'INSEE sur les déplacements domicile-travail et propose, pour l'Agglomération du Niortais, les données suivantes :

- Sur l'Agglomération du Niortais, 56,1 % des actifs sortent de leur commune pour travailler (sur Niort Agglo ou à l'extérieur)
- Sur le pôle urbain : 36,5 %
- Sur l'aire urbaine de Niort : 62,5 %

L'étude des déplacements réalisés quotidiennement pour se rendre à son lieu de travail fait ressortir une attractivité du pôle urbain (Niort, Chauray, Aiffres, Bessines) par rapport aux autres communes de l'Agglomération du Niortais. En effet, le pôle urbain totalise 84,7 % des emplois de l'Agglomération.

En termes de déplacements domicile-travail entre l'Agglomération du Niortais et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale limitrophes, les chiffres montrent que l'Agglomération du Niortais génère d'importants flux domicile-travail. 43 364 actifs habitent et travaillent au sein de l'Agglomération qui reste un territoire attractif : le solde des flux est positif puisque 19 914 actifs viennent de l'extérieur

pour y travailler et seulement 7 452 actifs en sorte.

Ainsi, sur les 63 472 emplois de l'Agglomération du Niortais, 19 914 sont occupés par des personnes extérieures à l'Agglomération soit 31 %. Les principaux flux concernent les actifs des Communautés de communes du Haut Val de Sèvre, du Mellois, du Val de Gâtine et de Vendée Sèvre Autise. Plus de 1 actif sur 5 vient de la CDC du Haut Val de Sèvre.

(Cf. Cartes jointes)

En outre, dans le cadre de la mise en place de plans de mobilité ou de l'élaboration de bilans carbone les employeurs sollicitent l'agglomération du Niortais afin que soit proposée une solution alternative à l'autosolisme sur le territoire.

C5/ INNOVATION, GENERATION DE CONNAISSANCE, DIFFUSION

Quels sont les éléments disponibles permettant d'apprécier l'originalité du projet (relatifs à l'état des connaissances, à la concurrence ou à des initiatives similaires, ...), notamment en termes d'usages, d'impacts sociaux et environnementaux, apports de technologies, ... ?

Solution de covoiturage dynamique (en temps réel), garantie retour, accompagnement des entreprises (atelier, formation de référent), cofinancement pour créer l'usage et atteindre une masse critique de covoitureurs.

Solution permettant également de garantir la preuve de covoiturage.

Quels sont les questions adressées par le projet, les verrous à lever ?

Atteindra-t-on une masse critique ?
Les entreprises joueront-elles le jeu du Forfait mobilité durable ?

Quelles sont les démarches de génération de connaissance prévues dans ce projet ?

Rédaction d'un bilan / évaluation à la fin de l'expérimentation
Preuves de covoiturage
L'application constitue un vecteur important de données qui seront analysées et utilisées tout au long de l'expérimentation notamment pour définir la suite

Quelles sont les démarches de diffusion des connaissances générées prévues dans ce projet ou à l'issue de ce projet ?

Présentation du bilan auprès des employeurs du territoire + partenaires (financeurs notamment) + syndicat Nouvelle Aquitaine Mobilités

Le projet permet-il ou pourrait-il permettre d'expérimenter des solutions innovantes proposées par des entreprises régionales, et notamment des PME ou ETI ? Les entreprises sont-elles identifiées (citer leur nom et les solutions ou développements envisagés) ?

Non, pas régionales, françaises, KLAXIT (Paris)

C6/ RETOMBÉES ATTENDUES

Quel est le potentiel de déploiement futur des solutions expérimentées à plus grande échelle sur le « territoire » portant initialement l'expérimentation (modèle de déploiement et pérennité en cas de succès) ?

Déployer la solution à l'échelle du pôle métropolitain Centre Atlantique.

Le Pôle Métropolitain Centre Atlantique réunissant les intercommunalités de Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres peut être le territoire de déploiement de cette solution de mobilité sachant que l'agglomération de La Rochelle va également expérimenter très prochainement cette solution, Rochefort étant encore en réflexion.

En effet, le Pôle métropolitain Centre Atlantique n'est pas un échelon administratif supplémentaire mais il a été institué pour devenir un territoire de projets basé sur des coopérations actives favorisant les synergies, la mutualisation d'actions et la recherche d'une plus grande visibilité

de la façade atlantique. Il regroupe aujourd'hui plus de 517 000 habitants, 227 communes réparties sur 9 intercommunalités.

Le 13 septembre 2016, après en avoir chacun délibéré, les neuf établissements publics de coopération intercommunale constituant le Pôle métropolitain Centre Atlantique ont réaffirmés leurs engagements par l'adoption d'une Charte métropolitaine.

La Charte métropolitaine fixe dans le Projet de territoire 9 priorités dont :

- Priorité N° 3 Garantir l'accès aux territoires (multimodes, passagers et fret)
- Priorité N° 4 Élaborer un schéma territorial de l'intermodalité

Dans ce contexte, le Pôle métropolitain constitue un territoire de déploiement potentiel de cette expérimentation.

Quel est le potentiel de déploiement futur des solutions expérimentées sur d'autres « territoires » (caractère reproductible) (par exemple, diffusion via une offre commerciale d'une entreprise, ...) ?

Caractère reproductible

Quelles sont les retombées environnementales, économiques et sociales attendues du projet ?

- impact en matière de transition énergétique et écologique : qualité de l'air dont émissions de gaz à effet de serre, biodiversité, bruit, préservation des ressources, ...
- marchés, emplois, compétences, formations, ...
- insertion, réduction de coûts, sécurité, ...

Amélioration de la qualité de l'air, diminution GES, du bruit et de la consommation d'énergie...
Facilité d'accessibilité de leur site de travail pour les entreprises ayant des difficultés de recrutement.
Le covoiturage peut favoriser l'insertion des plus démunis, l'accès à l'emploi.
Solution alternative à la multiplication des surfaces de stationnement (diminution de la consommation foncière, possibilité de construire sur les parkings...).

C7/ REGLEMENTATION, SECURITE

Le projet nécessite-t-il une dérogation réglementaire ? Expliquer.

Notamment : Le projet nécessite-t-il une attention particulière en matière de sécurité des biens et des personnes ? Les autorisations de dérogation à obtenir pour le projet couvrent-elles ce sujet ?

Non

C8/ TRAVAUX ET MOYENS PREVUS

Date prévisionnelle de commencement : 1^{er} semestre 2020

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Eté 2021

Description des principales actions ou lots de travaux	Objectifs et freins à lever	Moyens et ressources mobilisés	Planning	Critère d'évaluation
Contractualisation	Instaurer un cadre d'expérimentation entre l'Agglomération du Niortais et Klaxit	Signature d'une convention, délibération	Avril/juin 2020	Signature de la convention cadre
Réunion de lancement avec toutes les entreprises du territoire	Faire connaître le projet auprès d'un maximum d'employeurs du territoire	Envoi d'un courrier aux entreprises de plus de 100 salariés, invitation à une réunion de présentation	Juin 2020	Nombre de courriers envoyés Nombre d'entreprises présentes à la réunion d'information
Lancement des interventions en entreprises de +300 salariés et formation des référents pour les entreprises 100 à 300 salariés	Faire connaître et expérimenter la solution de covoiturage auprès des salariés	Ateliers pour les entreprises de plus de 300 salariés ; Formation des référents pour les entreprises entre 100 et 300 salariés	Septembre à janvier 2021	Nombre d'ateliers Nombre de référents formés Nombre d'employés inscrits sur l'application, nombre de trajets réalisés
Communication grand public	Augmentation de la masse critique / faire connaître la solution au plus grand nombre	Presse, site internet, newsletter NiortAgglo et Communes, bulletins informations, campagnes sur les bus et les abris voyageurs...	1 ^{er} trimestre 2020	Plan de communication et Impacts en termes d'inscriptions et de trajets

Agencé de réception en préfecture
070-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020

Dossier de demande de financement de pour le projet

C9/ AUTRES INFORMATIONS

Portée géographique :

Commune(s) (précisez Code postal):

Intercommunalité : agglomération du Niortais et EPCI voisins notamment Haut Val de Sèvre (environ 12 000 actifs soit 20 %)

Département(s) :

Région(s) :

Hors région :

Thématiques, mots clés :

Covoiturage, transition, mobilité durable, alternative autosolisme, salariés, trajets pendulaires, fédérer, innovation.

Le projet prend-il en compte le respect du Développement Durable ?

(prise en compte simultanée des aspects économiques, environnementaux, sociaux)

Oui Non

Veuillez préciser votre réponse :

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Cliquez ici pour entrer du texte.

D- FINANCEMENT DU PROJET

HT TTC

Nature des dépenses	Prix de l'heure (1)	Étape 1		Étape 2		Étape 3		Total
		Période du _____ au _____		Période du _____ au _____		Période du _____ au _____		
		Nb H.	Montant	Nb H.	Montant	Nb H.	Montant	
Frais de personnel : Ingénieur et cadre (technique, commercial,...)								66 500 €
Maîtrise technique								
Ouvrier opérateur								
Autres : ...								
S/T FRAIS DE PERSONNEL								66 500 €
Frais généraux forfaitaires (20% des frais de personnel)								
Achats consommés ou incorporés								
S/T FRAIS GEN. + ACHATS								5 500 €
Propriété industrielle								
Etude de faisabilité technique								
Etude de marché								
Design								
Recherche de partenaires (France, Europe...)								
Autres : ...								
Laboratoires ou centres techniques								
Autres : ...								
S/T PREST. ET S/TRAITANCE								
Investissements non récupérables (affectés au programme)								
Amortissements des investis. récupérables (sur durée du programme)								
Autres frais spécifiques (sur justificatifs) = cofinancement des trajets								10 000 €
S/T INVEST.+ AMORT.+ AUTRES								
TOTAL GENERAL								82 000 €

(1) : Taux horaire direct = (Salaires bruts annuels (d'après DAS) + charges sociales) / 1 607 heures

PRODUITS	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Total
Chiffre d'affaires				
Dont Vente de produits finis, de marchandises,				
Dont Prestations de services				
Dont Autres				
Subventions d'exploitation (*)				
Dont Région Nouvelle-Aquitaine				
Dont autres financeurs :				
- Etat-Ministère				
- Département				
- Structure intercommunale				
- Commune				
- Organisme social				
- Fonds Européens				
- Fondations				
- Mécénat				
- Dons				
- Autres				
Autres produits (reprises, transferts...)				
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
TOTAL PRODUITS	€	€	€	

(*) Préciser pour chaque financeur si la subvention est « octroyée » ou « demandée » ou « à solliciter ».

E- AIDES PUBLIQUES**Aides publiques obtenues (depuis les trois dernières années)**

DESIGNATION DU PROJET SOUTENU	ATTRIBUTAIRE DE L'AIDE (Europe, Etat, Région Département, autre) <i>Le cas échéant, préciser le cadre d'attribution (nom de l'AAP, ...)</i>	MONTANT DE L'AIDE	DATE DE LA DECISION D'ATTRIBUTION
AAP vélo et territoire	ADEME	72 000 €	17/10/2019
Acquisition de 100 Vélos à Assistance Electrique	DSIL	50 000 €	21/08/2019
Acquisition de 3 navettes électriques	FEDER (ITI)	220 000 €	Accord de principe du Comité ITI du 1/10/2019
	DSIL	250 000 €	30/08/2019
	MOEBUS	225 000 €	16/09/2019
Installation de Bornes Information Voyageurs	FEDER	91 000 €	Accord de principe du Comité ITI du 1/10/2019
	DSIL	30 000 €	Demande déposée le 28.11.2019 - en cours d'instruction
Déploiement de trottinettes électriques	ADEME	37 000 €	12/11/2018

Aides publiques en cours de demande

DESIGNATION DU PROJET SOUTENU	ATTRIBUTAIRE DE L'AIDE (Europe, Etat, Région, Département, autre)	MONTANT DE L'AIDE	DATE DE LA DEMANDE (indiquer "en cours" si elle n'a pas encore été faite)
Acquisition de 400 Vélos à Assistance Electrique	DSIL	300 000 €	Demande déposée le 18/10/2019 - en cours d'instruction
Création d'un dispositif d'offre de vélos en libre-service	DSIL	101 624 €	Demande déposée le 18/10/2019 - en cours d'instruction
	ADEME	50 000 €	10/12/2018

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200212-C43-02-2020-DE
Date de télétransmission : 12/02/2020
Date de réception préfecture : 12/02/2020

F- LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e)

Jérôme BALOGE

Représentant (nom de la structure)

Communauté d'Agglomération du Niortais

Certifie exact les renseignements fournis dans ce dossier et m'engage à fournir les informations et documents qui me seront demandés par les services de la Région pour étudier ma demande d'aide ;

Certifie que l'organisme représenté justifie d'une situation financière saine et est à jour de ses obligations sociales et fiscales.

Le code général des collectivités territoriales encadre les financements que peuvent attribuer les Régions aux porteurs de projets.

M'engage pour ce qui concerne le présent projet à informer les services de la Région Nouvelle-Aquitaine:

- de toutes les demandes d'aide présentées auprès d'autres collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale (département, communauté d'agglomération, communauté de communes, communes...),
- de toutes modifications du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement,
- de tout changement de situation juridique,
- des suites données à ces demandes d'aide (accord ou refus, montant de l'aide accordée, conditionnement éventuel,...).

Il est rappelé que toute fausse déclaration expose au reversement des aides indûment perçues et aux mesures prévues par les lois et règlements.

Fait à Niort, le 11 FEV. 2020

(Signature et cachet)

